

# La lutte des glaces devant la justice

Le maire de Bagneaux-sur-Loing est entendu ce matin au tribunal de Fontainebleau pour s'être opposé à la liquidation d'une entreprise locale.



CLAUDE JAMET, MAIRE DE BAGNEAUX-SUR-LOING, S'EST ENCHAÎNÉ EN 2012 POUR DÉFENDRE L'UN DES DERNIERS SITES DE L'ACTIVITÉ VERRIÈRE DE NEMOURS. PHOTO LA RÉPUBLIQUE DE SEINE-ET-MARNE

trois ans et sept mois ». Il a milité « dès (ses) 17 ans » à la CGT du verre et de la céramique. Comme élu, puis comme maire (depuis 2001), il cultive cette « longue tradition des verriers ». En témoignent l'Atelier du verre, installé dans une église « désacralisée », ou son petit musée personnel, face à la mairie... « Il y a eu des milliers de travailleurs à Bagneaux, du village, mais aussi de Nemours, de Montargis, et même

du Loiret. Ici, il y a une âme... » Une histoire qui prend vie dans la bouche de l'ancien verrier, qui fait volontiers visiter les usines : on fait encore du verre à Bagneaux, « pour Ray-Ban » notamment, ou « des écrans d'iPad » jusqu'à récemment...

On est loin de « l'idéologue marxiste » que ses détracteurs judiciaires décrivent. Engagé syndicalement et politiquement, il l'est aussi pour l'économie de son territoire, « structu-

rant » pour la ruralité environnante. Au côté des salariés, mais aussi des entrepreneurs, comme le prouve le projet de réindustrialisation du site Prevent, rebaptisé « Pyrex ». Il accueillera un constructeur local de maisons à ossature en bois, qui a racheté « avec la mairie » les 26 000 mètres carrés d'usine, un fabricant de palettes en carton, le site de stockage de deux sociétés déjà installées à proximité... « D'ici un an ou deux, on recréera 5 0 à 60 emplois. C'était mon job au conseil général (de 2001 à 2015), où je présidais la commission emploi et insertion. Quand je suis parti, on a fait le bilan : on a fait embaucher plus de 800 personnes. » Peu importe cet engagement, « un maire ne peut pas ignorer la loi », a écrit en 2013 la ministre de la Justice, Christiane Taubira, à Claude Jamet. À part ça, « aucun ministre n'a bougé », déplore-t-il, malgré la promesse de Stéphane Le Foll, le directeur de campagne de François Hollande, en 2012. D'autant plus incompréhensible au regard du soutien de ses pairs. Socialistes, comme la conseillère régionale Roseline Sarkissian, qui a interpellé Emmanuel Macron ; communistes, comme le sénateur Michel Billout ou la conseillère départementale Marianne Margaté ; mais aussi, opportunément, de la droite. L'ex-sénateur UMP Jean-Jacques Hyst et le

**« Ma faute, c'est d'avoir voulu défendre, avec mon cœur, l'énergie du désespoir, des salariés qui n'ont opposé à la finance que leur courage. »**

président du conseil départemental Pierre Bacqué l'ont épaulé en 2012 ; l'Union des maires et des maires ruraux appelle, comme la fédération PCF, à se rassembler ce matin à Fontainebleau. Ils y côtoieront deux cars affrétés par l'Association des verriers automobiles de Bagneaux, un autre de Nemours... Un équipage insolite pour entendre la déclaration que Claude Jamet livre à l'*Humanité*, les yeux humides, avant de la lire à la présidente du tribunal : « Un maire, c'est un élu de terrain conscient des besoins de ses habitants. (...) Ma faute, c'est d'avoir voulu défendre, avec mon cœur, l'énergie du désespoir, des salariés qui n'ont opposé à la finance que leur courage. » La justice, ne serait-ce pas de reconnaître du sens à ces mots ? ●

« Je viens de recevoir les demandes de la partie civile, le liquidateur judiciaire veut 100 000 euros. Je ne sais pas comment je ferais si j'étais condamné. » Claude

Jamet, 74 ans, n'est pas un justiciable comme les autres. Si sa voix tremble pour lâcher cette phrase, c'est d'indignation. Car le maire (divers gauche, il a un temps « eu (sa) carte au PRG ») de Bagneaux-sur-Loing (Seine-et-Marne) n'a pas peur d'afficher ses convictions. C'est pour cela qu'il est convoqué, à 9 h 30 ce matin, au tribunal correctionnel de Fontainebleau.

Le 20 novembre 2012, Claude Jamet avait convié les 1 700 Balnéolitaïns à une grande manifestation pour empêcher la vente aux enchères des machines de la société Prevent Automotive Glass Systems. L'épilogue d'une histoire douloureuse : le fabricant de glaces automobiles, sous-traitant de Volkswagen, est passé des mains de Thomson VidéoGlass (les 450 salariés fabriquaient alors des tubes cathodiques) à l'espagnol Rioglass, en 2005, puis au slovène Prevent, en 2009, pour finalement atterrir dans la poche du fonds d'investissement allemand CI, en 2011. À chaque fois, « l'emploi trinque ». Ne restent que 219 salariés à la liquidation judiciaire de mai 2012... et l'usine, « au matériel très performant », qui attire les convoitises.

## L'histoire d'un ancien verrier, qui fait volontiers visiter les usines

Ce jour d'automne 2012, le maire s'enchaîne au poste de garde de Prevent. Ce qui lui vaut d'être accusé d'« entrave à la liberté des enchères » et de « soumission par voie de fait ». « Un comble, s'emporte-t-il : la vente a eu lieu le lendemain ! » Surtout, elle s'est faite alors qu'une étude sur la reprise de l'activité (« qui a coûté 90 000 euros aux collectivités »), qui devait être rendue une semaine plus tôt, a finalement été repoussée après la vente. « De qui se moque-t-on ? Le seul intérêt de la réunion a été pour le mandataire judiciaire, Yves Courdray, d'annoncer publiquement sa plainte contre moi... » À la clé, six mois d'emprisonnement, 22 500 euros d'amende (plus les demandes de la partie civile) et une peine d'inéligibilité. Tout ça « pour avoir défendu l'emploi », soulignait le journal local *l'Éclair du Gâtinais* la semaine dernière.

Claude Jamet aime sa « famille », les verriers de Bagneaux. Entré à 14 ans chez Pyrex, la marque (plats, biberons, etc.) née ici en 1922 et présente dans tous les foyers français, il a travaillé chez Thomson, « la première usine de télévisions », « pendant quarante-